

Conditions générales

1. Inscription - désinscription

Toute inscription implique de la part du participant un engagement pour l'année (année scolaire de Septembre à Juin).

Toute désinscription n'est valide qu'au terme d'un préavis de deux mois. Les sommes déjà versées seront alors remboursées dans leur intégralité après examen des prestations fournies.

2. Interruption de cours.

Lorsqu'un cours doit être interrompu en raison de phénomènes extérieurs tels que le feu ou l'eau, les frais d'inscription ne peuvent pas être rétrocédés. Il en va de même quand l'interruption a lieu pour cause de manifestation, de violence ou de menace par un tiers.

En cas d'interruption du fait d'un participant, aucune mesure de dédommagement ne sera mise en place, et le temps de cours restant sera perdu.

En cas d'inscription en cours d'année le montant facturé sera calculer en fonction de la date de début des cours et au prorata du tarif général

3. Annulation

Les conditions d'annulation suivantes s'appliquent à toutes les inscriptions:

- Non-présentation au cours ou annulation moins de 7 jours avant le cours, sans certificat médical: aucun remboursement.

- Annulation pour cause de maladie ou d'accident: sur présentation d'un certificat médical avant la tenue du cours, aucune facturation.

En cas d'annulation d'une inscription par Studio Experiences, pour quelque cause que ce soit, les participants préalablement inscrits seront prévenus, autant que faire se peut, 10 jours avant le début du cours concerné.

4. Déclin de toute responsabilité

Studio Experiences décline toute responsabilité, dans la mesure où la loi l'y autorise, pour les dommages directs, indirects et consécutifs occasionnés à un participant en relation avec l'organisation et la tenue d'un cours. Studio Experiences n'est en particulier pas responsable des dommages engendrés par l'annulation d'un cours ou un problème d'organisation. Il incombe en outre au participant de s'assurer contre les préjudices corporels ou matériels. Dans tous les cas, la responsabilité pour les prétentions contractuelles, délictuelles ou autres se limite au montant des frais d'inscription pour le cours. Aucune réparation ne peut être exigée pour les préjudices accessoires. Une année après les faits, il y a prescription pour les éventuelles demandes d'indemnisation et autres prétentions du participant à une compensation en espèces. S'il entend faire valoir ses droits, le participant doit entamer une procédure juridique au plus tard dans les 90 jours après les faits.

5. Droit applicable

La législation française s'applique au contrat, ainsi qu'à toutes les affaires opposant le participant et Studio Experiences. Le tribunal de commerce de Toulouse, est seul habilité à trancher les litiges pour motifs contractuels ou délictuels, ainsi que tout autre différend.

7. Prise de réservation

Les réservations pour une formation ne sont définitives qu'à condition d'avoir fait l'objet d'une confirmation écrite et signée et d'un règlement des cours dans la formule choisie. Le bénéfice de la formation est personnel au participant Les inscription aux cours de Studio Experiences sont nominatives et ne sont pas cessibles.

8. Formation

Studio Experiences se réserve le droit d'apporter à tout moment toute modification qu'il juge utile à ses programmes et prestations ainsi qu'au planning de ses cours. Il se réserve le droit de modifier, sans avis préalable, les intervenants et de supprimer un ou plusieurs titres de stage de sa gamme de cours. Les modifications ou suppressions sont susceptibles d'intervenir chaque trimestre

9. Prix

Les prestations sont fournies au prix en vigueur au moment de l'engagement de l'élève.

La liste des prix figure au catalogue en vigueur lors de la réservation et peut être communiquée sur demande, ou consultée sur www.studio-experiences.com.

Le prix inclut la fourniture de la prestation de formation.

10. Facturation

Une facture est établie dès réception de la confirmation écrite et signée de la commande. Cette facture comportera toutes les mentions nécessaires à la compréhension et l'exécution des cours.

11. Paiement - Modalités

Les sessions de cours sont payables comptant avant la réalisation des cours sauf accord écrit de la part d'un responsable autorisé de Studio Experiences. En contrepartie des versements reçus, Studio Experiences s'engage à réaliser toutes les actions prévues dans le cadre de la présente convention et à fournir documents et pièces de nature à justifier la réalité et la validité des dépenses de formation.

12. Paiement - Retard ou défaut

Conformément à la loi, toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture entraîne l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux de l'intérêt légal. Ces pénalités seront exigibles sur simple demande de Studio Experiences.

Le montant de ces intérêts de retard sera imputé de plein droit sur toutes remises, ristournes ou rabais dus par le vendeur.

Lorsque le paiement est échelonné, le non-paiement d'une seule échéance entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité de la dette, sans mise en demeure.

Le client devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels (huissiers) ou d'auxiliaires de justice. En aucun cas, les paiements ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque compensation sans l'accord écrit et préalable d'un responsable autorisé de Studio Experiences. Tout paiement partiel s'imputera d'abord sur la partie non privilégiée de la créance, puis sur les sommes dont l'exigibilité est la plus ancienne.

13. Propriété Intellectuelle - Copyright

L'ensemble des documents remis au cours de la formation constitue des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

En conséquence, le participant s'interdit d'utiliser, copier, transmettre et généralement d'exploiter tout ou partie de ces documents, sans l'accord préalable et écrit d'un responsable autorisé de Studio Experiences. Le participant s'interdit d'effectuer toute copie de logiciels utilisés dans les stages, à l'exception des exercices réalisés, à condition que les fichiers n'incluent en aucune façon des parties du programme protégé par un copyright, et après accord formel de l'animateur du cours.

14. Protection des données

Les données personnelles sont traitées de manière strictement confidentielle. Les informations fournies par le participant ne sont pas transmises à des tiers et sont destinées uniquement à l'organisation du cours. Studio Experiences se réserve néanmoins le droit d'utiliser ces données à ses propres fins publicitaires. Elle s'engage évidemment à y renoncer si un participant en fait la demande exprès par écrit

15. Formation professionnelle

Studio Experiences s'assure tout au long du stage ou de la formation de l'acquisition des connaissances. Il sera délivré à la fin de chaque session de formation une attestation de présence.

LU ET APPROUVE ,manuscrit

SIGNATURE :